

Les subsides

Que font ces jeunes en animation de loisir? Dans les centres, dans les maisons de jeunes, en plus d'animer au niveau du sport, au niveau d'actions récréatives, au niveau culturel, afin d'éviter d'avoir de la délinquance? J'ai l'impression que le député de LaSalle préférerait qu'on mette tout le monde dans l'armée, que tout le monde travaille pour une piastre et lui, il remplit ses poches! C'est cela la philosophie conservatrice.

Monsieur le Président, il existe des associations coopératives d'habitation dans la circonscription de Sainte-Marie, et même dans les circonscriptions environnantes. Et je voyais un député conservateur se vanter de la politique du gouvernement dans le domaine des coopératives d'habitation. Mais pourquoi se vante-t-il s'il est contre les individus qui sont dedans? C'est scandaleux!

Monsieur le Président, les garderies, pour les députés conservateurs encore, ce ne sont pas des choses importantes. Mais encore là, on a coupé et c'est une formation qui s'acquiert dans les études, les cours. Pourquoi brimer ces jeunes garçons et ces jeunes filles qui étudient dans ces domaines d'avoir droit à des emplois pour acquérir de l'expérience? Je comprends que c'est peut-être moins payant sous le nouveau patronage, mais pourquoi les priver?

Il y a les maisons de jeunes, les centres humanitaires, les centres pour les personnes âgées, l'Institut du cancer, l'Union des écrivains, les centrales syndicales, monsieur le Président. Je pense que c'est important les centrales syndicales. La CSN, la FTQ. Je vois qu'il me reste une minute.

Monsieur le Président, c'est important. Je comprends que le député de Trois-Rivières dise que c'est trop. Je comprends qu'il n'accepte pas qu'on dise la vérité, parce que dans sa circonscription, il ne dit pas la vérité. Je comprends, monsieur le Président. J'étais dans sa circonscription pour un débat, et les gens ont hué sa secrétaire parce qu'il ne disait pas la vérité.

M. Vincent: Vous contez des menteries.

M. Malépart: Je comprends que le député de Trois-Rivières ne veuille pas que je dise la vérité ici à la Chambre des communes. Je comprends! Comme mon collègue de Saint-Léonard—Anjou (M. Gagliano) vient de le dire, je viens de réveiller ces moutons, je viens de réveiller ces petits «dormeurs-là».

M. Lanthier: Plus fort! Plus fort!

M. Malépart: Monsieur le Président je termine... Le seul moment où ils se réveillent, c'est quand je leur parle de leurs scandales et du patronage. Ont-ils peur de se faire «poigner»? Bien voyons donc, votre tour va venir. Prenez votre temps, vous aussi, vous allez être dans les journaux.

Monsieur le Président, je termine et j'ose espérer que la ministre responsable de la Jeunesse (M^{me} Champagne) saura accorder des sommes d'argent supplémentaires pour répondre aux demandes justifiées et justes des gens de Sainte-Marie.

• (1730)

[Traduction]

M. le vice-président: Avant que nous ne passions à la période des questions et observations, je désire informer la Chambre que le président du Conseil privé (M. Hnatyshyn) ayant désigné vendredi comme journée d'opposition, le sujet

prévu pour les initiatives parlementaires retombera à la fin de l'ordre de priorité.

[Français]

Questions et commentaires. L'honorable député de Champlain (M. Champagne) a la parole.

M. Champagne: Je pense que le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) aurait eu avantage à ne pas citer ma circonscription et à dire qu'on ne s'occupe pas des gens chez nous. Premièrement, je voudrais lui rappeler que Défi 86 est un programme qui a été fait pour les étudiants, mais je ne pense pas que le député de Montréal—Sainte-Marie ou quelque député de son parti que ce soit ait l'audace de venir se lever à la Chambre et de décider pour les jeunes, de décider pour ceux qui vont à l'école, de décider pour ceux qui veulent se créer une carrière, ce dans quoi c'est le mieux d'aller. Ceux-là devraient rester assis chez eux, puis ils devraient attendre, puis les jeunes eux-mêmes seront capables de choisir. On n'a pas besoin du député de Montréal—Sainte-Marie, puis on n'a surtout pas besoin des libéraux, monsieur le Président, parce que lorsqu'ils étaient au pouvoir eux autres là, il y avait un petit ministre de la Jeunesse et on ne se souvient même plus de son nom, puis il n'a même pas été capable de rien faire pour les jeunes.

Lorsque le député de Montréal—Sainte-Marie vient crier après nous autres, monsieur le Président, dire qu'on ne leur donne pas d'argent, mais je vais prendre juste un petit exemple. Dans la circonscription de Montréal—Sainte-Marie, en 1984, son précédent gouvernement, le sien, lui avait octroyé \$456,956 pour 231 «jobs».

Une voix: Combien?

M. Champagne: \$456,000 pour 231 «jobs». En 1985, monsieur le Président, on lui donne \$1,098,352 pour 631 «jobs». Monsieur le Président, le député de Montréal—Sainte-Marie est un menteur quand il dit à la population qu'on ne l'aide pas; 140.4 p. 100 plus d'argent...

M. le vice-président: Je demanderais à l'honorable député de Champlain de tout simplement retirer les paroles qu'il sait être non parlementaires.

M. Champagne: Monsieur le Président, d'abord je veux reprendre cela. Le député de Montréal—Sainte-Marie n'a pas dit la vérité...

M. Berger: Sur un rappel au Règlement, monsieur le Président...

Une voix: Assoyez-vous, mon cher collègue!

[Traduction]

M. le vice-président: À l'ordre, j'espère que nous allons pouvoir continuer nos travaux dans le calme. Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow).

M. Orlikow: Monsieur le Président, le député ne devrait sûrement pas pouvoir poursuivre avant d'avoir retiré les propos qu'il a tenus alors même qu'il les savait antiparlementaires. Vous ne devriez pas lui permettre de dire quoi que ce soit avant qu'il se soit rétracté.